



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Etat-major des armées  
Etat-major de zone de défense de Lyon  
Délégation militaire départementale de Haute-Savoie**

Annecy, le 22 mai 2025  
N° 20250522/ARM/EMA/EMZD LYON/DMD74/DMDA/NP

**NOTE**

**OBJET** : Journée nationale de la Résistance.  
Cérémonie départementale du mardi 27 mai 2025 à ANNECY.

**ANNEXES** : I. Déroulement de la cérémonie  
II. Modalités pratiques  
III. Plan

A l'occasion de la journée nationale de la Résistance, une cérémonie aura lieu le mardi 27 mai 2025 à 11h00, sur la place du Souvenir à ANNECY, sous la présidence de MME Emmanuelle DUBEE, préfète de Haute-Savoie.

Cette note en définit les modalités d'organisation et de déroulement.

Le lieutenant-colonel Ludovic ROUGELOT  
Délégation militaire départementale  
de Haute-Savoie

## ANNEXE I

### DÉROULEMENT DE LA CÉRÉMONIE

Horaires	Déroulement	Commandement	Sonnerie	Responsables / acteurs Observations
Avant 10h30	Installation de la sonorisation Installation des gerbes			Mairie d'Anney
10h45	Mise en place du piquet d'honneur et du clairon du 27 <sup>e</sup> BCA.  Mise en place des lecteurs et porteurs de gerbes (scolaires)  Mise en place des porte-drapeaux et des présidents d'association			DMDA  DSDEN + MC  ONAC
10h50	Mise en place du rang protocolaire			BRCE
10h55	Présentation de la cérémonie			MC
11h00	<b>Arrivée de la Préfète, accompagnée du DMD</b>  Intégration dans le rang protocolaire	Garde à vous Présentez armes  Reposez armes Repos	Garde à vous	<i>Annonce de phase par MC</i>  Chef piquet 27 <sup>e</sup> BCA Chef piquet 27 <sup>e</sup> BCA  DMDA  Chef piquet 27 <sup>e</sup> BCA Chef piquet 27 <sup>e</sup> BCA
11h01	<b>Lectures</b>  Texte 1 Texte 2 Texte 3 Texte 4 Texte 5 Texte 6  <b>Chant des partisans</b>  <b>Lecture du message du CRD 74</b>	Garde à vous  Repos	Garde à vous  <i>Chant Partisans</i>	<i>Annonce de phase par MC</i>  Collège J.MONNET Collège J.MONNET Lycée ST MICHEL Lycée ST MICHEL Lycée ST MICHEL SNU  Chef piquet 27 <sup>e</sup> BCA  <i>Collège J.MONNET</i>  Chef piquet 27 <sup>e</sup> BCA  <i>M.NEPLAZ</i>
11h20	<b>Lecture du message gouvernemental</b>	Garde à vous Ouvrez le ban  Fermez le ban Repos	Garde à vous Ouvrez le ban  Fermez le ban	<i>Annonce de phase par MC</i>  Chef piquet 27 <sup>e</sup> BCA Chef piquet 27 <sup>e</sup> BCA  Lecture par la Préfète  Chef piquet 27 <sup>e</sup> BCA Chef piquet 27 <sup>e</sup> BCA

11h25	<b>Dépôts de gerbe</b>  Dépôt par les autorités Dans l'ordre : Associations Grand Annecy Mairie Annecy Conseil départemental Conseil régional Parlementaires Préfète	Garde à vous Présentez armes	Garde à vous	<i>Annonce de phase par MC</i>  Chef piquet 27 <sup>e</sup> BCA Chef piquet 27 <sup>e</sup> BCA  Les gerbes sont présentées par les élèves lecteurs.
11h30	<b>Hommage aux Morts</b>  Minute de silence  <i>Marseillaise</i>	Aux Morts   Reposez armes Repos	Aux Morts   <i>Marseillaise</i>	Chef piquet 27 <sup>e</sup> BCA (Lorsque la Préfète a rejoint le rang protocolaire)  Lancée par la sono. Reprise par les participants.  Chef piquet 27 <sup>e</sup> BCA Chef piquet 27 <sup>e</sup> BCA
11h35	<b>Salut des autorités aux drapeaux  et présidents d'associations</b>		Les Allobroges (sono)	Annonce de phase par MC  Les autorités du rang protocolaire vont saluer les porte-drapeaux puis les présidents d'associations.  Guidage par ONAC.
11h40	<b>Salut au piquet d'honneur par le  DMD accompagné de la Préfète</b>	Garde à vous Présentez armes  Reposez armes Repos	Pas de sonnerie	DMDA  Chef piquet 27 <sup>e</sup> BCA Chef piquet 27 <sup>e</sup> BCA  Chef piquet 27 <sup>e</sup> BCA Chef piquet 27 <sup>e</sup> BCA
<b>A l'issue</b>	<b>Fin de la cérémonie</b>		Annonce sono	MC

## ANNEXE II

### MODALITÉS PRATIQUES

#### 1. COORDINATION

- Cérémonial militaire et dispositif général : LCL ROUGELOT, DMDA 74.
- Maître de cérémonie (MC) : MME Sandrine DALL AGLIO, conseillère municipale déléguée à la mémoire, mairie d'ANNECY.
- Accueil des autorités : MME Amandine THUAULT BRCE PREF 74.
- Accueil des associations et emblèmes : M. Patrick LECUPPRE, DIR ONAC VG 74.
- Coordination des porte-drapeaux : M. Eric MISSILLIER.
- Accueil des délégations scolaires : LCL ROUGELOT, DMDA 74 + DSDEN.

#### 2. TROUPES SOUS LES ARMES

- 1 piquet d'honneur à 0/1/9 du 27<sup>e</sup> BCA. Le chef de piquet sera le commandant des troupes.

#### 3. SONNERIES-MUSIQUES

Les sonneries réglementaires seront interprétées par 1 clairon de la Fanfare du 27<sup>e</sup> BCA.  
Le chant des Partisans sera interprété par les enfants du collège J.MONNET de ST JORIOZ.  
L'hymne national sera lancé par la sono, repris en chantant par les participants.

#### 4. LECTURE DES TEXTES

5 textes seront lus par les enfants des établissements scolaires d'ANNECY.  
1 texte sera lu par un ancien stagiaire SNU.  
Le message associatif sera lu par M. NEPLAZ, pdt du CRD 74.  
Le message gouvernemental sera lu par MME DUBEE, préfète de Haute-Savoie.

#### 5. DEPOT DE GERBES

Les gerbes seront regroupées par le service protocole sur le site de la cérémonie 1 heure avant le début.

Au cours de la cérémonie, elles seront déposées selon l'ordre protocolaire décrit dans le tableau cérémonial et seront présentées par les élèves lecteurs.

**Les gerbes des associations seront déposées en un mouvement unique.**

#### 6. SOUTIEN

Les services de la municipalité d'ANNECY assureront :

- le nettoyage de la place,
- le pavoisement,
- la mise en place du dispositif de sonorisation et de 2 pupitres (1 pour le MC, 1 pour les lectures des élèves), des micros supplémentaires seront répartis au profit du collège J.MONNET (lecture à plusieurs voix et chant des Partisans),
- le regroupement, la mise en place et la présentation des gerbes de fleurs.

#### 7. TENUE DES PORTE-DRAPEAUX

Il est rappelé que la tenue des porte-drapeaux associatifs doit être conforme au guide diffusé par l'ONAC-VG (« Guide à l'usage des porte-drapeaux associatifs », édition du 27/10/2022).

Le port de la tenue militaire n'est pas autorisé.

**Les contrevenants ne seront pas autorisés à participer à la cérémonie.**

#### 8. SÉCURITÉ

Le site de la cérémonie sera sécurisé par la DIPN en lien avec la police municipale d'ANNECY.

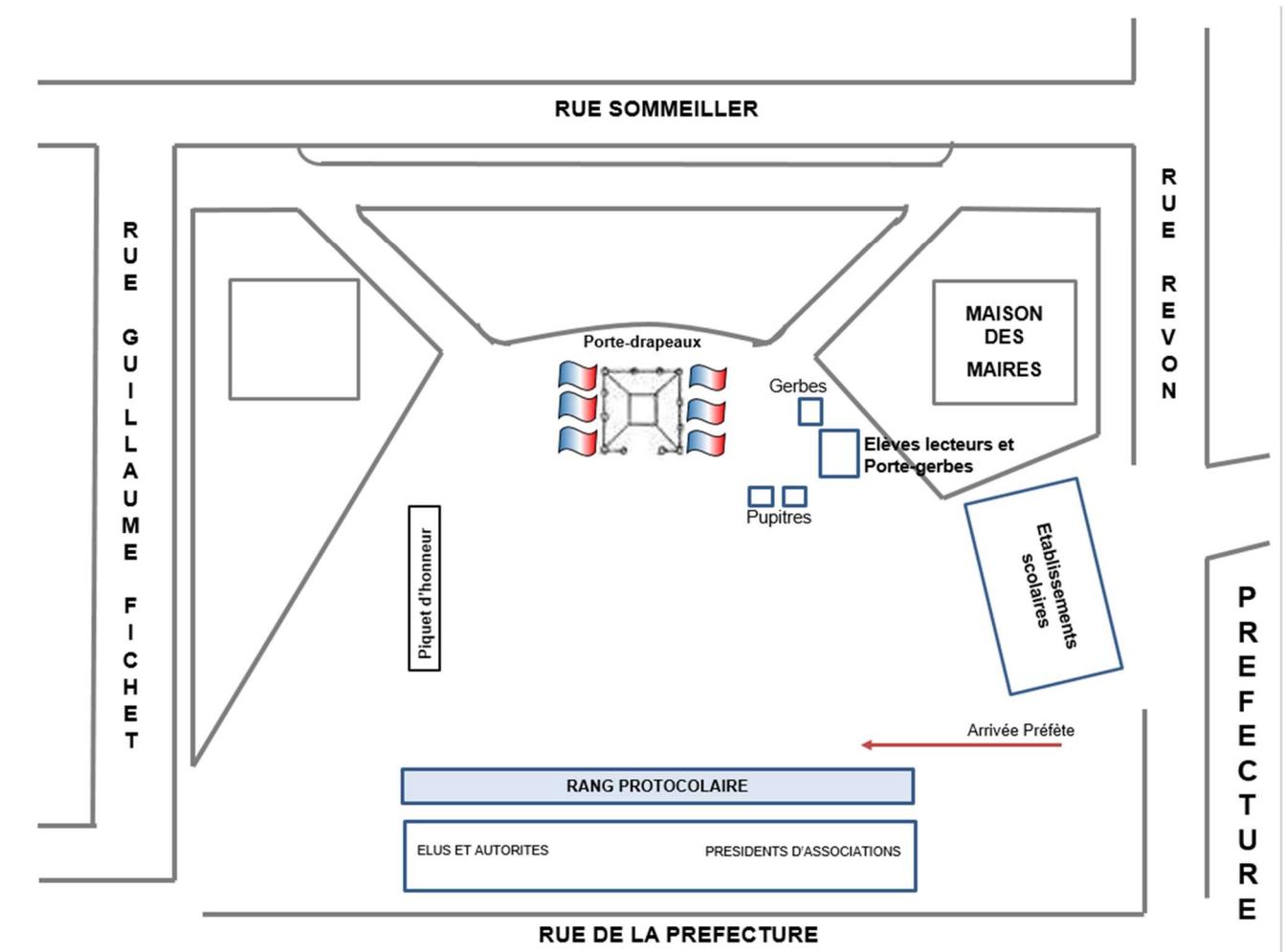
**ANNEXE III**

**PLAN**

**Cérémonie du 27 mai 2025 - dispositif**

Place du Souvenir

ANNECY



## LISTE DE DIFFUSION

### DESTINATAIRES:

- Madame la préfète de Haute-Savoie
- Monsieur le maire d'Annecy
- Monsieur le directeur des services de l'éducation nationale de Haute-Savoie
- Monsieur le délégué militaire départemental de Haute-Savoie
- Monsieur le commandant du groupement de Gendarmerie de Haute-Savoie
- Monsieur le directeur interdépartemental de la Police nationale
- Monsieur le directeur départemental du SDIS 74
- Monsieur le directeur régional des douanes
- Monsieur le directeur départemental de l'ONAC-VG 74
- Monsieur le directeur de la police municipale d'Annecy
  
- 27<sup>e</sup> Bataillon de chasseurs alpins
- Centre d'information et de recrutement des forces armées d'Annecy

### Sous couvert du BRCE/PREF 74 :

- Mesdames et messieurs les parlementaires de Haute-Savoie
- Monsieur le président du conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
- Monsieur le président du conseil départemental de Haute-Savoie
- Madame la présidente de la communauté de communes du Grand Annecy

### Sous couvert de l'ONAC-VG 74 :

- Mesdames et messieurs les présidents des associations patriotiques et mémorielles de Haute-Savoie